



COLLOMBEY
MURAZ

Premiers coups de pioche à la Rue Clos-Novex et au Pré Raye

Communiqué de presse

Collombey-Muraz, le 12 février 2021

Les travaux de réaménagement des rues de Rue Clos-Novex et du Pré Raye débutent ce lundi 15 février et devraient se poursuivre jusqu'en 2023. Le chantier sera initié à proximité du complexe scolaire, sur la route de Clos Novex. Devisé à 4 millions, le projet de réfection et de mise en valeur de ces rues sera également subventionné par la Confédération dans le cadre de l'agglomération Chablais-Aggo à hauteur d'environ 1 million de francs.

Les rues résidentielles de Clos-Novex et du Pré Raye sont situées à proximité de la gare, du cycle d'orientation et des écoles et font face depuis quelques années à une dégradation générale de l'état la chaussée et des trottoirs. De nombreux arbres malades ont aussi dû être coupés, et les eaux de pluie y sont mal drainées.

Selon Mikaël Vieux, « il était nécessaire de trouver un moyen de réguler la vitesse, mais aussi d'opter pour une solution qui permettait de rénover la chaussée déformée. Ce projet est ainsi l'occasion pour ces deux rues de Collombey de subir, dès mi-février une réfection complète, afin d'améliorer le confort et la sécurité de cet axe routier important. »

En vue de diminuer la vitesse de circulation et d'améliorer la mobilité douce sur ce tronçon d'un total de près de 1,2 km, la largeur de la chaussée sera revue à la baisse. Des éléments de modération du trafic prévus tous les 50m à 100m additionnés à la faible largeur de la chaussée permettront aussi d'augmenter la sécurité des usagers.

L'espace dédié aux piétons sera également amélioré, avec la création d'un trottoir principal arborisé (côté coteau), et d'un trottoir secondaire (côté plaine) suffisamment large pour améliorer la visibilité depuis les accès riverains latéraux.



ÉTAPES CLÉS DU PROJET

- En 2016, des études préliminaires ont été menées et un avant-projet rédigé
- L'étude du projet et le dossier d'enquête se sont déroulés en 2017 - 2018
- La mise à l'enquête a été déposée le 22.02.2019 et l'autorisation de construire obtenue le 11.09.2019
- Courant 2020, les appels d'offres et l'adjudication des travaux sont effectués
- Octobre 2020, validation du cofinancement accordé dans le cadre du projet Chablais-Aglo
- Les travaux à proprement parlé débutent quant à eux la semaine du 15 février 2021

Un axe propice à la mobilité douce

La limitation de vitesse sur ce tronçon sera maintenue à 30km/h. L'aménagement d'un trottoir principal de près de 4m de largeur facilitera les déplacements des piétons et des écoliers, et permettra aussi une meilleure cohabitation avec les cyclistes, qui pourront emprunter le trottoir également, s'agissant du chemin des écoles. Ces trottoirs ont aussi été conçus pour que les personnes à mobilité réduite puissent passer d'un côté à l'autre de la chaussée sans difficulté.

En tant que Cité de l'énergie il était aussi important de mener une réflexion globale responsable et durable autour de ces travaux de réfection, notamment pour l'éclairage public, l'écoulement des eaux, ou encore l'implantation de nouveaux arbres.

Dans l'optique d'éclairer convenablement les trottoirs et la chaussée tout en limitant la consommation énergétique, il a donc été prévu d'installer de nouveaux luminaires LED, à faible consommation. Une cinquantaine de nouveaux arbres seront plantés le long du trottoir principal et viendront redonner une touche de verdure au quartier. Les candélabres seront implantés dans l'alignement de ces arbres. L'écoulement des eaux de surface seront infiltrées sur toute la longueur des deux rues.

A noter que les travaux débiteront à proximité du complexe scolaire, sur la route de Clos Novex où un sens unique sera installé. Les nuisances de chantier seront limitées autant que possible et l'accès des riverains maintenu. La population et les riverains seront bien entendu tenus informés de l'évolution et des phasages jusqu'au terme des travaux, tout comme des implications de ceux-ci en termes d'accès.

CONTACTS

Monsieur Olivier Turin
Président de Collombey-Muraz
+41 79 309 35 58

Monsieur Mikaël Vieux
Conseiller municipal
+41 79 827 37 09